

APPEL SUR INTERETS CIVILS DE LOIR ET CHER NATURE Blois

Cour d'Appel d'Orléans délibéré du 3 mars concernant l'affaire XXXX (un particulier) suite dérangement et destruction en juillet 2018 par apposition d'un filet, de 20 nids d'Hirondelles de fenêtre, en période de reproduction.

Le Jugement de Blois du 16/06/2017 sur les intérêts civils est infirmé.

	Demande LCN	jugement
1 ^{er} ressort Blois 16/06/2017	1000 € + publicité jugement + 220 € 475-1	1€ DI, débouté 475-1
Arrêt CA Orléans 3/03/2020	1000 € + 252,78 € 475-1	400 € DI + 252,78 € 475-1 obtenus